

# L'Etoile de la Mer

« Ô vous qui flotez sur les eaux agitées de la vaste mer  
... levez les yeux vers l'étoile, invoquez Marie. »

(Saint Bernard de Clairvaux)



## La Présentation de Notre-Dame au Temple

**P**ARMI LES JUIFS, existait l'usage de consacrer quelquefois à Dieu les enfants en bas âge; on les amenait au Temple, où avait lieu la cérémonie de la consécration, puis ils habitaient dans les dépendances du Temple et servaient les prêtres et les lévites dans leurs fonctions. Nous avons des exemples de cette consécration spéciale dans la personne de Samuel et de quelques autres saints personnages. Il y avait aussi des appartements pour les femmes dévouées au service divin. La tradition nous apprend que la Sainte Vierge fut solennellement offerte à Dieu dans son Temple. Cette présentation est le sujet de la fête qu'on célèbre le 21 novembre. Ce sacrifice de Marie enfant renferme toutes les conditions du plus parfait sacrifice: il a été prompt, généreux, joyeux, sans retour, sans réserve. Combien il dut être agréable au Seigneur! Marie n'avait que trois ans, mais dans son âme la Trinité prenait déjà toutes ses complaisances, et Dieu marquait le jour prochain où Elle ajouterait à tant d'autres gloires l'auréole incomparable de la Maternité divine. Où mieux que loin du monde, dans l'enceinte du temple, Marie se fût-Elle préparée à sa mission? Douze années de recueillement, de prière, de contemplation, telle fut la préparation de l'Éluë de Dieu.

Abbé L. Jaud, *Vie des Saints pour tous les jours de l'année*, Tours, Mame, 1950

N° 656 – Novembre 2020

Prix de revient : 0,60 €

Bulletin du Prieuré Saint-Maximin de Toulon

Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X

## Les cinquante ans de la FSSPX

*Extraits de l'entretien de M. l'abbé Davide Pagliarini, supérieur général de la FSSPX par DICI (cf. La Porte Latine, publication du 15 octobre 2020).*

**C**E JUBILÉ est l'occasion de remercier la Providence pour tout ce qu'elle nous a accordé pendant ces cinquante années, car une œuvre qui ne serait pas de Dieu n'aurait pas résisté à l'usure du temps. C'est d'abord à Lui que nous devons attribuer tout cela.

Mais aussi et surtout, ce jubilé est pour nous l'occasion de raviver notre idéal de fidélité à ce que nous avons reçu. En effet, après tant d'années, il peut y avoir une fatigue bien compréhensible. Il s'agit donc de ranimer notre ferveur dans le combat pour l'établissement du règne du Christ-Roi: qu'il règne dans nos âmes d'abord, et ensuite autour de nous. C'est sur ce point particulier que nous devons travailler, à la suite de M<sup>gr</sup> Lefebvre.

Le transfert du corps de Mgr Lefebvre avait été demandé par le dernier chapitre général, en 2018, et je suis très heureux qu'il ait pu se concrétiser en l'espace de deux ans. Même s'il appartient à l'Église seule de canoniser un jour M<sup>gr</sup> Lefebvre, je pense qu'il mérite déjà toute notre vénération, et un lieu de sépulture digne d'un saint évêque. En cette année jubilaire, ce geste veut être l'expression de la gratitude de tous les membres de la FSSPX envers celui que la Providence a suscité comme un instrument pour sauvegarder la Tradition de l'Église, la foi, la

sainte Messe, et pour nous léguer tous ces trésors. Le fait de revoir, après une trentaine d'années, le cercueil de notre fondateur, de voir nos prêtres le porter sur leurs épaules comme au jour de ses obsèques, a été particulièrement poignant. J'ai vu des confrères anciens émus jusqu'aux larmes.



En raison de la Covid-19, il y a des districts que je n'ai pas encore pu visiter et je le regrette beaucoup. Ce « trésor » est communiqué par les prêtres de la FSSPX dans des situations qui diffèrent nécessairement les unes des autres, mais qui permettent toujours l'expression d'un vrai zèle de la part des prêtres. À ce sujet, j'ai été très édifié par l'inventivité de nos confrères, qui sont arrivés à trouver des solutions très ingénieuses pour administrer autant que possible les sacrements en situation de confinement. Surtout, certains de nos prêtres sont restés isolés pendant plusieurs mois en des endroits où la communication avec d'autres prêtres était devenue

impossible. Ils ont eu un grand mérite, et je tiens à les féliciter.

En même temps, j'ai été touché aussi par les réactions de nos fidèles, qui avaient un tel désir de recevoir les sacrements qu'ils n'ont pas épargné leur peine, et ont consenti à des sacrifices considérables pour manifester leur attachement à Notre Seigneur. Cette crise nous a certainement aidés à sortir de la routine et à apprécier davantage tous les trésors dont nous bénéficions habituellement.

Par ailleurs, de nombreux catholiques, qui jusqu'ici nous regardaient de loin, ont été attirés dans nos chapelles, car celles-ci étaient pour eux la seule possibilité d'accéder aux sacrements. C'est un phénomène assez généralisé, et toutes ces âmes manifestent une grande reconnaissance envers la FSSPX.

### Les relations avec Rome

Les statuts de la FSSPX ont été approuvés en 1970 au niveau diocésain. Il était tout à fait normal que notre fondateur ait déjà en vue une approbation à un niveau supérieur, puisque la Fraternité était destinée à s'étendre dans le monde entier.

Mais chacun sait que, malgré tous ses efforts en ce sens, M<sup>fr</sup> Lefebvre, au lieu de connaître une approbation de droit pontifical, a subi en 1975 une suppression pure et simple de la FSSPX. Depuis cette date, les Supérieurs de la Fraternité, à commencer par M<sup>fr</sup> Lefebvre lui-même, ont à tour de rôle envisagé des solutions, mais ces dernières se sont systématiquement heurtées, de la part du Saint-Siège, à des exigences doctrinales tout simplement inacceptables. Celles-ci auraient certes permis sa reconnaissance canonique, mais elles auraient en même temps détruit sa valeur morale. Ainsi, pour prendre l'exemple le plus récent, lorsque la Congrégation pour la Doctrine de la Foi, en 2017, a voulu exiger de la FSSPX qu'elle accepte les enseignements du concile Vatican II, et reconnaisse la légitimité de la nouvelle Messe : si la FSSPX avait accepté les conditions imposées à ce moment-là, elle aurait tout simplement nié ce qu'elle est, en reniant ce à quoi elle est attachée de toutes les fibres de son être. Le Vatican nous demande de régulariser d'abord notre situation canonique : cela crée une situation inextricable et intrinsèquement contradictoire, puisque la possibilité d'une reconnaissance canonique de la FSSPX est elle-même constamment soumise à des exigences de

nature doctrinale ; lesquelles, encore et toujours, demeurent pour nous absolument inacceptables.

Il me semble donc que, à l'instar de ce qui fut toujours la conduite de notre fondateur, il convient de suivre la Providence et non pas de la précéder.

### La situation de l'Église

Il est intéressant de noter qu'avec la crise due à la Covid, la hiérarchie ecclésiastique a manqué une occasion en or de pousser les âmes vers la véritable conversion et la pénitence, ce qui est toujours beaucoup plus facile lorsque les hommes redécouvrent, en quelque sorte, leur nature mortelle. De plus, cela aurait été l'occasion de rappeler à l'humanité, prise de panique et désespérée, que Notre Seigneur est « la Résurrection et la Vie ».

Au lieu de cela, la hiérarchie a préféré interpréter l'épidémie d'une façon écologique, en parfaite cohérence avec les principes chers au pape François. En pratique, la Covid ne serait autre chose que le signe de la rébellion de la Terre contre une humanité qui aurait abusé d'elle par l'exploitation démesurée de ses ressources, la pollution des eaux, la destruction des forêts, etc. Cela est lamentable et incompatible avec une analyse où subsisterait un minimum de foi et de conscience de ce qu'est le péché, qui se mesure par rapport à la majesté offensée de Dieu, et non par rapport à la pollution de la Terre.

Les derniers enseignements du pape François semblent malheureusement confirmer définitivement la mauvaise direction prise au début de son règne. En effet, le 3 octobre dernier, le pape a signé l'encyclique *Fratelli tutti*, censée être le phare de la deuxième partie de son pontificat, après que *Laudato si* a été le point de référence de sa première partie. Cette encyclique est un véritable développement de la déclaration d'Abou Dabi, dont elle s'inspire. Cette dernière, rappelons-le, prétendait reconnaître comme expression de la volonté de Dieu la diversité des religions, toutes appelées à construire la paix. Nous avons là l'aboutissement catastrophique de l'œcuménisme, du dialogue interreligieux, de la liberté religieuse, et surtout de la négation de la royauté universelle du Christ et de ses droits intangibles.

Il s'agit d'un long texte qui traite de beaucoup de sujets différents, mais avec une unité de fond assez claire : en effet, ce long discours du pape se développe de façon

bien ordonnée et cohérente autour d'une idée fondamentale, à savoir l'illusion selon laquelle il pourrait exister une véritable fraternité universelle même sans référence, directe ou indirecte, au Christ et à son Église. En d'autres termes, autour d'une « charité » purement naturelle, une sorte de philanthropie vaguement chrétienne, à la lumière de laquelle on relit l'Évangile. En effet, en parcourant cette encyclique, on a l'impression que c'est la philanthropie qui nous donne la clef pour interpréter l'Évangile, et non l'Évangile qui nous fournit la lumière pour éclairer les hommes. Cette fraternité universelle est malheureusement une idée d'origine libérale, naturaliste et maçonnique, et c'est sur cette utopie apostate que s'est construite la société contemporaine.

Je voudrais faire remarquer que la Providence a toujours guidé la FSSPX et l'a toujours protégée au milieu de mille difficultés. Cette même Providence, toujours fidèle à ses promesses, toujours vigilante et généreuse, ne peut pas nous abandonner à l'avenir, parce qu'elle cesserait d'être ce qu'elle est – ce qui est impossible, car Dieu reste toujours le même.

Autrement dit, après cinquante ans d'existence de la FSSPX, notre confiance s'enracine encore plus profondément dans les innombrables signes de cette bienveillance manifestée durant toutes ces années.

Mais je préfère laisser le dernier mot à Notre Seigneur lui-même : « Ne craignez point, petit troupeau, car il a plu à votre Père de vous donner le Royaume. » (Luc 12,32)

Menzingen, le 11 octobre 2020, fête de la Maternité divine de la Bienheureuse Vierge Marie

Don Davide Pagliarani  
Supérieur général



## Horaires habituels des messes



### Prieuré Saint-Maximin

2221 av. de la Résistance

83000 Toulon

Téléphone 04 94 46 03 16

Semaine (en principe) :

- lundi, mardi, mercredi et vendredi : 18h30 (sauf 1<sup>er</sup> vendredi du mois) ;
- samedi : 7h45 (sauf 1<sup>er</sup> du mois).

### Église Sainte-Philomène

125 bd Grignan, 83000 Toulon

Téléphone 04 94 46 03 16

Dimanches et fêtes : 9h30 et 18h30

sauf : Noël, Pâques, Pentecôte, Assomption et jour de la kermesse du Prieuré (se renseigner).

Semaine :

- jeudi : 18h30 ;
- 1<sup>ers</sup> vendredi et samedi du mois : 18h30.

### Cours Saint-Dominique, Saint-Pré,

83170 La Celle

Téléphone 04 94 69 12 24

Dimanches et fêtes : 11 heures.

Semaine :

- lundi : 7h30 ;
- mardi et jeudi : 7h15 ;
- mercredi et vendredi : 9h05 ;
- samedi : 8 heures ;
- vacances scolaires : 8 heures (se renseigner).

## Annonces diverses

- Les différentes **conférences** pour tous les fidèles sont indiquées dans le tableau ci-contre !
- **Le 2 novembre, jour de la commémoration des fidèles défunts** : Une indulgence plénière, applicable seulement aux âmes du purgatoire, peut être gagnée aux conditions suivantes :
  1. Conditions ordinaires (confession dans les huit jours avant ou après, communion, prières aux intentions du Souverain Pontife) ;
  2. Visite d'une église (toute église, ou oratoire public ou semi-public) en récitant un Pater et un Credo.
- **Du 1<sup>er</sup> au 8 novembre** : Possibilité de gagner une indulgence plénière, applicable aux âmes du purgatoire, chaque jour :
  1. Aux conditions ordinaires (confession dans les huit jours avant ou après, communion, prières aux intentions du Souverain Pontife).
  2. En visitant un cimetière et en priant, même mentalement, pour les défunts.
- M. l'Abbé Rebourgeon sera à la **réunion des Prieurs** à Paris le **jeudi 5 novembre**.
- **Du 16 au 20 novembre** : M. l'Abbé Serres-Ponthieu sera à l'école Saint-Michel, à Montierchaume, pour suivre la **Session de Théologie annuelle**.
- Les répétitions de la chorale polyphonique pour la Veillée de Noël auront lieu les 21 – 28 novembre et 12 – 19 décembre à 17 heures pour les enfants et 17h30 pour les adultes.
- Le **Groupe des jeunes de Sainte-Philomène** est dirigé cette année par Tugdual Harel. Pour en faire partie ou pour tout renseignement, contactez-le au 06 51 97 80 29 ou [jeunes.stphilomene@outlook.fr](mailto:jeunes.stphilomene@outlook.fr)

## Chronique



*Première Communion  
d' Amaury Durand à l'église Sainte-  
Philomène, le 27 septembre.*



*Pèlerinage des mamans  
à Cotignac, le 1<sup>er</sup> octobre.*



*Baptême de Marie Fraisse à l'église  
Sainte-Philomène, le 3 octobre.*

## Conférences et réunions



- **Réunion du Cercle Saint-Michel** (cercle d'étude doctrinale, historique et politique, pour servir au Règne du Christ et à la Contre-révolution) : le **vendredi 13 novembre**, au Prieuré à 19h15. Étude de *Pour qu'il règne* de Jean Ousset (début de la 3<sup>e</sup> partie : nos raisons de croire au triomphe de la Royauté sociale de NSJC).
- **Catéchisme pour adultes**, par M. l'abbé Rebourgeon : le **lundi 23 novembre**, à 20h30, à Saint-Pré.
- **Catéchisme pour adultes**, par M. l'abbé Rebourgeon : le **vendredi 20 novembre**, de 14h50 à 16 heures, à Saint-Pré.
- **Cours du soir**, avec M. l'abbé Serres-Ponthieu : le **vendredi 13 novembre** à 20h30 chez M. et M<sup>me</sup> de Pierrefeu. Sujet : *Les vertus morales*.
- **Réunion du Cercle d'études**, avec M. l'abbé Serres-Ponthieu : le **samedi 14 novembre** à 19h45, chez M<sup>me</sup> Teller. Sujet : *Les vertus morales*.



*Pique-nique paroissial au Prieuré, le 4 octobre*



*59 nouveaux confirmés  
par M<sup>sr</sup> Fellay, le 10 octobre,  
à Saint-Pré.*



*Baptême de Jeanne Pilon à l'église  
Sainte-Philomène, le 17 octobre.*



*Visite de Monsieur le Supérieur  
Général au Prieuré, le 22 octobre.*



*Baptême d'Alexandre  
et Jonathan Crépet à l'église Sainte-  
Philomène, le 22 octobre.*

**E**N NOVEMBRE, au dernier dimanche après la Pentecôte, il est question de la fin du monde dont l'un des aspects est la question de l'Antéchrist. Cependant ce dimanche-là, nous devons prêcher sur les exercices de Saint Ignace de Loyola.

Certains se sont demandé si la propagation de confinements contestables n'était pas l'heure venue de l'arrivée de l'Antéchrist.

Déjà, depuis quelques décennies, certains apprentis en exégèse s'étaient essayés à prétendre que tel homme d'État, voire tel haut prélat, était l'Antéchrist. Puis cet homme venant à mourir, ils se sont risqués à reporter sur tel autre ce titre effrayant...

D'autres, enfin, comme impatientes de voir surgir l'Antéchrist, et ne le voyant pas venir, ont imaginé avec satisfaction qu'au lieu d'un homme il s'agirait d'un peuple ou d'une caste ou d'une société secrète.

Tout d'abord, lisons ce que saint Paul écrit aux Thessaloniciens au sujet de l'Antéchrist : « Le jour du Seigneur ne viendra point, qu'au paravant ne soit venue l'apostasie, et que n'ait paru l'homme du péché, le fils de la perdition, qui se pose en ennemi et s'élève au-dessus de tout ce qui est appelé Dieu, ou qui est adoré, jusqu'à s'asseoir dans le temple de Dieu, se faisant passer lui-même pour Dieu. Le mystère d'iniquité est déjà à l'œuvre, mais seulement jusqu'à ce que celui qui le retient encore paraisse au grand jour. Et alors apparaîtra cet impie que le Seigneur Jésus tuera par le souffle de sa bouche, et qu'il détruira par l'éclat de son avènement. Il viendra par l'opération de



L'Antéchrist écoutant les paroles de Satan  
(Luca Signorelli, c. 1501, détail)

Satan, au milieu de toutes sortes de coups de force, de signes et de prodiges mensongers, et dans toute la séduction de l'iniquité pour ceux qui périssent, parce qu'ils n'ont pas ouvert leur cœur à l'amour de la vérité pour être sauvés... »

De là il ressort que l'Antéchrist sera un homme, et non un groupement d'hommes. Telle est l'interprétation des Pères et des Docteurs de l'Église. Le secret de La Salette de 1846 abonde, s'il était besoin, dans ce sens.

Ce qui n'empêche pas que des précurseurs de l'Antéchrist puissent sévir simultanément, comme l'observait déjà l'Apôtre saint Jean dans sa première épître : « Chers enfants, c'est la dernière heure : et comme vous avez ouï-dire que l'Antichrist viendra, maintenant il se trouve plusieurs antichrists... » Ici, saint Jean appelle l'Antéchrist Antichrist. C'est-à-dire que l'adversaire ultime du Christ avant son Retour pour juger l'humanité sera l'homme le plus opposé au Christ ; mais à travers les siècles, il se trouve une foule d'antichrists.

Saint Robert Bellarmin, Docteur de l'Église, en rédigeant le Catéchisme du Concile de Trente, écrivit ceci : « Notre Divin Sauveur... a marqué les signes qui doivent précéder le Jugement Général, afin qu'en les voyant nous puissions connaître que la fin du monde est proche... L'Écriture sainte marque trois signes principaux qui doivent précéder le jugement : la prédication de l'Évangile par toute la terre, l'apostasie, et l'Antéchrist. »

De ce qu'écrivit ce saint archevêque et cardinal il appert que l'Antéchrist sera reconnaissable par l'Église catholique, du moins, peut-on penser, par un nombre notable de ses membres, et notamment de ses membres autorisés, c'est-à-dire des évêques.

Or, il est évident que jusqu'à aujourd'hui jamais l'Église, ou de ses représentants crédibles, n'a encore désigné qui était l'Antéchrist.

Il est intéressant, à ce propos, de remarquer l'humour de Dieu vis-à-vis de la curiosité des chrétiens. Par exemple dans la nuit du 3 au 4 octobre 1398, le prêtre dominicain saint Vincent Ferrier était à l'agonie lorsque Notre-Seigneur Jésus-Christ lui apparaît, entouré de saint Dominique et de saint François d'Assise, lui ordonnant d'aller prêcher le Jugement dernier, lui signifiant qu'Il attend le fruit de sa prédication avant la venue de l'Antéchrist,

lui touchant la joue en disant : « Lève-toi, cher Vincent ! » De 1399 jusqu'à son décès, le 5 avril 1419, il exécutera l'injonction du Christ, avec force miracles ; il dira en février 1412 être l'« Ange de l'Apocalypse » dont il est question au verset 6 du chapitre XIV de l'Apocalypse ! Il confirme son attestation en redonnant la vie quelques instants à une défunte qui se redresse pour dire « Oui, père, vous êtes cet ange », avant de retomber morte ! Manifestement, avec le recul du temps, ce prédicateur a annoncé le châtement pour qu'il soit écarté, comme ce fut le cas à Ninive lors de la prédication du prophète Jonas. Plus que de



St Vincent Ferrier  
(Bellini, c. 1465)

l'humour, c'était l'expression de la bonté de la Providence de Dieu. De fait, trois commentateurs de l'Apocalypse, les saints Ansbert, Bède et Anselme interprètent l'ange de ce verset de l'Apocalypse comme étant tout prédicateur au milieu de l'Église qui prêche en avertissant les hommes.

Si l'achèvement de la prédication de l'Évangile peut résulter de la conversion de Juifs qui pourrait être concomitante avec la prédication d'Élie et d'Hénoch au temps de l'Antéchrist (autre signe que nous n'y sommes pas encore), il reste que l'apostasie semble avoir un commencement avec la révolution française.

Dès lors, on comprend que le pape saint Pie X pouvait se demander, sans l'affirmer, si son temps n'allait pas connaître l'avènement de l'Antéchrist. Néanmoins, l'apostasie progresse encore. St Paul écrit à Timothée que l'apostasie en arrivera à vouloir interdire le mariage et la manducation de certains aliments. Contre le mariage, l'apostasie a réussi à légaliser le divorce, l'union libre, voire contre-nature, et des fécondations artificielles. Certains en sont venus à prétendre que les enfants polluent la planète. Mais le mariage n'est pas encore interdit...

Abbé Laurent Serres-Ponthieu